

Enquête publique Ligne 18 juin-juillet 2020 – avis Cristiana Modica-Vandame

Madame la présidente de la commission d'enquête,
Mesdames et messieurs les commissaires enquêteurs,

Je suis agricultrice sur le Plateau de Saclay, en conduite biologique depuis plus de dix ans, et une citoyenne très consciencieuse, ayant toujours participé à cet outil démocratique qu'est l'enquête publique.

Dans les dossiers de cette enquête publique modificative de la ligne 18, j'ai lu que 19 260 m² à Palaiseau et 16 540 m² à Orsay d'espaces boisés classés supplémentaires (par rapport à l'enquête publique de 2016) allaient disparaître.

Je croyais que le classement en espace boisé classé (selon l'article L. 113-1 du Code de l'urbanisme) interdisait « les changements d'affectation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements ».

Cette loi a été faite pour garantir une protection, je ne comprends donc pas que, sous n'importe quel prétexte, on puisse la défaire et changer le PLU. Comment pouvons-nous, en tant que citoyens, continuer à faire confiance aux lois s'il est aussi simple de les contourner ?

Nous avons besoin des arbres pour vivre, comme nous avons besoin de la terre nourricière et d'un air respirable. Comment peut-on s'accommoder d'un projet qui décide d'endommager les éléments naturels indispensables ? En tant qu'agricultrice, je vois les effets néfastes de ces espèces boisés sacrifiés sur le Plateau, de ces espèces protégées dont on détruit l'habitat et de la biodiversité du territoire qui diminue. Tout cela a un impact sur l'écosystème, qui se traduit par une souffrance de nos cultures. Supprimer des arbres, c'est aussi favoriser le changement climatique que nous voyons à l'œuvre depuis six ans et qui nous oblige à retourner des champs, à arrêter certaines cultures, à bouleverser le calendrier des semis et donc à devenir de plus en plus à la merci des éléments devenus incontrôlables.

Comment ne pas comprendre que ces plus de 35 000 m² d'espaces boisés classés contribuent à maintenir eux-aussi l'équilibre de l'écosystème et que les supprimer va encore empirer les choses ? Je suis défavorable à la suppression de ces espèces boisées classés.

Ma deuxième observation, toujours liée à cette casse de l'écosystème, est que ce projet de transport public ne l'est pas vraiment car la ligne 18 passera dans les champs sans s'arrêter dans les villages (Villiers-le-Bâcle, Châteaufort, Magny-les-Hameaux...). Une voie de bus en site propre a été intégrée dans l'aménagement, qui, elle, serait une vraie incarnation d'un transport réellement au service du public, avec une notion de cabotage que ne permet pas la ligne 18. Je demande donc que le transport lourd s'arrête à la gare de Palaiseau et qu'à partir de là, soit mis en place un transport léger comme le bus, qui aurait en plus trois vertus : une réponse rapide (bien avant 2027) aux besoins des habitants et des travailleurs du Plateau, une dépense publique bien inférieure aux milliards dépensés pour ce métro et une meilleure insertion dans le paysage agricole du Plateau de Saclay.

Je suis arrivée sur ce territoire en 1994, j'ai vu depuis l'OIN une dégradation brutale du paysage agricole et de la vie paisible qu'on pouvait y avoir. A notre échelle sur ce Plateau de Saclay, qui se veut territoire d'excellence, nous sommes responsables de ce que nous en faisons, pour nos enfants et les générations futures. Je suis donc défavorable à ce projet démesuré.